

Strasbourg, le 3 février 2017

Le Directeur académique
des services de l'Education nationale

à

Mesdames et Messieurs les Instituteurs et
Professeurs des Ecoles

s/c de Mesdames et Messieurs les Inspecteurs
de l'Education Nationale chargés de
circonscription du 1^{er} degré

**Objet : Postes à exigences particulières : ENSEIGNANTS REFERENTS
HANDICAP**

Division du 1^{er} degré

Affaire suivie par Hélène GOLKA

Téléphone

03 88 45 92 86

Télécopie

03 88 61 43 15

Courriel

marie-helene.golka@ac-strasbourg.fr

Adresse

65 avenue de la Forêt-Noire

67083 Strasbourg Cedex

Horaires

du lundi au vendredi

de 8h 30 à 12h

sur rendez vous

de 13h 30 à 17h

La note de service n° 2016-166 du 9 novembre 2016 relative à la mobilité des personnels enseignants du 1^{er} degré – rentrée scolaire 2017 instaure la notion de postes à exigences particulières.

L'attribution de ces postes nécessite la vérification préalable auprès des candidats de la détention de titre(s) et/ou diplôme(s) ou la possession d'une compétence ou d'une expérience particulière.

La présente circulaire a pour objet de préciser les modalités de candidature et de choix des candidats.

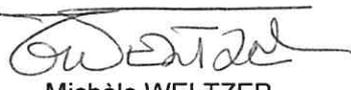
J'ai décidé de classer dans cette catégorie les postes d'enseignants référents handicap.

Pour candidater sur ce type de poste, chaque candidat doit :

- adresser la fiche de candidature ci-jointe à l'IEN de sa circonscription, qui émettra son avis. Cette fiche, accompagnée du dernier rapport d'inspection lui sera transmise pour le **28/02/2017**, délai de rigueur.
- s'entretenir avec la commission départementale chargée d'évaluer la compétence des candidats à occuper cette fonction. Cette commission sera composée de trois membres désignés par le directeur académique. L'avis favorable émis par la commission sera valable pour une période de trois ans, quelles que soient les fonctions exercées durant cette période.

Les enseignants, remplissant les conditions requises et retenus à l'issue de l'entretien, seront départagés par le barème appliqué lors du mouvement départemental. Ils seront affectés sur un poste à titre définitif à la rentrée scolaire 2017-2018.

Le directeur académique


Michèle WELTZER



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Bas-Rhin



**FICHE DE CANDIDATURE POUR EXERCER
SUR UN POSTE A EXIGENCES PARTICULIERES
Enseignants référents handicap**

(joindre une copie du dernier rapport d'inspection)

Date d'envoi à l'inspection de circonscription : **28/02/2017**

Nom : Prénom :

Affectation actuelle :

Circonscription :

à titre provisoire

à titre définitif

Date d'obtention du CAPASH ou 2CASH :

Tél. personnel : Tél. professionnel :

Mail :

AVIS DE L'IEN DE LA CIRCONSCRIPTION D'ORIGINE :

Favorable

Défavorable

Nom de l'IEN, date et signature :

POSTES D'ENSEIGNANTS REFERENTS HANDICAP

ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT	COMMUNE
0672133E CLG	BARR CEDEX
0670014B CLG DES RACINES ET DES AILES	DRULINGEN
0670017E CLG ROMAIN ROLLAND	ERSTEIN CEDEX
0671734W CLG KLEBER	HAGUENAU CEDEX
0672136H CLG FOCH	HAGUENAU
0671987W CLG POINCARÉ	SAVERNE
0671828Y CLG LOUIS ARBOGAST	MUTZIG
0671960S CLG DU BOIS FLEURI	SCHWEIGHOUSE SUR MODER
0671986V CLG LES SOURCES	SAVERNE CEDEX
0673016P E.E.PU 1ER DEGRE	STRASBOURG
0672072N CLG MARTIN SCHONGAUER	OSTWALD
0672193V CLG DE LA SOUFFEL	PFULGRIESHEIM
0671822S CLG LAMARTINE	BISCHHEIM
0670066H CLG ROUGET DE LISLE	SCHILTIGHEIM
0671830A CLG JEAN MENDEL	SELESTAT
0670076U CLG ALBERT CAMUS	SOUFFLENHEIM
0671958P CLG FOCH	STRASBOURG
0672627S E.E.PU JEAN FISCHART	STRASBOURG
0671691Z CLG STOCKFELD	STRASBOURG
0671742E CLG FUSTEL DE COULANGES	STRASBOURG
0670402Y E.E.PU SAINT-THOMAS	STRASBOURG
0671885K E.E.PU MARGUERITE PEREY	STRASBOURG
0670106B CLG DU GRAND RIED	SUNDHOUSE
0671984T CLG OTFRIED	WISSEMBOURG CEDEX